

V. QUESTIONS DE BUDGET ET DE RESSOURCES

48. La détermination du plafond budgétaire pour le 33 C/5 sera une tâche essentielle. Rompant pour la première fois avec une longue série de budgets antérieurs, le 32 C/5 a bénéficié d'une croissance réelle, avec un plafond fixé à 610 millions de dollars des Etats-Unis, qui coïncidait aussi avec le retour des Etats-Unis à l'Organisation.

Pour le plafond budgétaire du 33 C/5, laquelle des options ci-après aurait votre préférence :

- (a) une croissance nominale nulle (soit 610 millions de dollars) ;*
- (b) une croissance réelle nulle (soit 610 millions de dollars plus réévaluation plus augmentations prévisibles des coûts) ;*
- (c) une croissance réelle positive et, en ce cas, de quelle ampleur ?*

Etes-vous favorables au maintien de la répartition actuelle des ressources du programme entre les divers grands programmes ? Dans la négative, quelle répartition ou formule proposeriez-vous ? (Voir aussi la dernière question du paragraphe 9).

Considérez-vous qu'il soit nécessaire d'améliorer la structure et la présentation du budget ? Dans l'affirmative, sur quels points doivent-elles être améliorées et comment pourraient-elles l'être concrètement ?

49. Dans le 32 C/5, un grand changement a été apporté à la présentation des ressources extrabudgétaires. On a pris soin de faire en sorte que les ressources du budget ordinaire et les fonds extrabudgétaires soient complémentaires dans un même cadre général défini par les objectifs stratégiques du document 31 C/4 et les priorités de programme du 32 C/5. De même, seules figuraient dans le 32 C/5 les ressources extrabudgétaires qui étaient déjà parvenues au Secrétariat ou avaient fait l'objet d'engagements dans des documents portant la signature des donateurs.

Avez-vous des suggestions à formuler pour améliorer encore le lien entre ressources ordinaires et extrabudgétaires et leur présentation ?